

Échos de l'Île



Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)

Bulletin régional
d'information de l'A.R.E.Q.

Île de Montréal • Mai 2006
Vol. 4, numéro 3

UN « LIFTING » POUR LES 20 ANS DE L'A.R.E.Q.-MONTRÉAL ET DE NOUVEAUX DÉFIS



Lise Labelle
Présidente régionale

Quel heureux hasard nous permet de vous présenter notre bulletin régional «Échos de l'Île» dans une nouvelle facture au moment où nous nous apprêtons à célébrer le vingtième anniversaire de notre région!

En effet, lors de la création des Échos en septembre 2002, mon prédécesseur, André Pelletier, alors 1^{er} vice-président de l'équipe formée de Camille Bourdon

à la présidence, Thérèse Lavoie à la 2^e vice-présidence, Josée Bois, secrétaire et Pierre Ménard, trésorier, cherchait un moyen de vous faire parvenir personnellement, un bulletin d'information le plus complet possible concernant tout ce qui se passe au sein de notre région. Comme responsable du dossier de l'information, il bénéficiait de l'appui de tout le CER pour mettre sur pied ce bulletin, mais il a rencontré un obstacle de taille quant à l'expédition du bulletin par une firme, celui de la confidentialité des listes de membres de l'A.R.E.Q. Durant trois ans et demi, les présidences sectorielles, aidées de bénévoles de leur secteur, ont été mises à contribution en ce qui concerne l'expédition des Échos. En votre nom, je les remercie de leur implication. À compter de maintenant, nous confions cette expédition aux mêmes personnes qui vous expédient le «Quoi de neuf?» et qui nous assurent de la confidentialité de nos listes.

L'équipe de rédaction des Échos de l'Île a alors décidé de profiter de cette occasion pour augmenter considérablement la quantité d'informations du bulletin ainsi que sa présentation. Le troisième numéro de notre quatrième année coïncide avec la célébration de notre 20^e anniversaire (re: article *L'A.R.E.Q., je l'ai à cœur, 20 ans, ça se fête*).

L'A.R.E.Q. a créé la région de Montréal en 1973. À ce moment, la région de Montréal couvrait un très grand territoire; en plus de

l'Île de Montréal, elle englobait aussi la Montérégie et la Laurentie. C'est au Congrès de 1986 que fut créée la région 06 Île de Montréal. À cette période de l'histoire de notre association, le nombre total de membres dépassait à peine le nombre actuel de membres de notre région. En effet, les statistiques de l'A.R.E.Q. font état de 7 000 membres en 1984 et nous sommes actuellement plus de 6 500 pour la seule région de Montréal.

Cette croissance de nos effectifs et l'augmentation de l'espérance de vie nous proposent des défis de taille dont celui de rejoindre le plus grand nombre de membres possible tout en sachant que l'âge de nos membres varie de la jeune cinquantaine au grand âge (85 ans et plus). Comment faire de la place aux nouveaux retraités qui doivent pouvoir se reconnaître dans leur association, tout en respectant les retraités qui en sont à leur 20^e année et plus de vie de retraite? Le syndrome «Tasse-toi, mononc'» n'a pas sa place dans une association comme l'A.R.E.Q. Par contre, ce n'est pas parce qu'on offre tel type d'activité depuis vingt ans que l'on ne peut pas faire les choses différemment.

Il faut plutôt faire appel, encore une fois, à la SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE. Ça semble ma marotte car j'en ai parlé dans chacun de mes billets mais au sein de l'A.R.E.Q., force est de constater qu'il y a plusieurs générations de retraités. Au cours des prochaines années, le Conseil régional et les Comités directeurs devront, dans leur plan d'action, faire preuve d'imagination pour innover en proposant de nouvelles activités et de nouvelles façons de faire. Nous devons penser à ouvrir grandes les portes pour accueillir les nouveaux membres et leur permettre de prendre leur place tout en nous préoccupant de répondre aux attentes des membres qui ont une plus longue expérience de vie à la retraite. Les intérêts des uns et des autres ne m'apparaissent pas inconciliables et je suis convaincue, qu'ENSEMBLE, nous arriverons à trouver un «modus vivendi» rassembleur.

Sommaire

Un «lifting» pour les 20 ans	1
L'arbre dans ses feuilles	2
Assemblée générale régionale Convocation, Ordre du jour	3
L'A.R.E.Q., je l'ai à cœur 20 ans, ça se fête!	4
Guide pour faciliter une meilleure gestion financière.....	5
Environnement: Activités.....	5
Les sacs d'épicerie	5
Une mise au jeu réussie Rencontre régionale	6
Tournoi de golf.....	6
La session régionale à Ste-Adèle ...	7
Journée des femmes 2006	8
Un Comité de la condition des hommes	9
Vous partez en voyage? (assurances)	9
Action citoyenne (CASP).....	10
Un Comité tout en couleurs	10
Vivre sa retraite	11
La vie... Quelle belle aventure! ...	11
Aidant naturel... un défi gratifiant	12
Coupons-réponses	13
Indexation, loi 142	15
Le réseau internet sans fil.....	15
Coût de la perte d'indexation.....	16

Les Échos de l'Île

Conception et infographie:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: L'Imprimé
Imprimé en 6 500 copies

L'ARBRE DANS SES FEUILLES



En même temps que la nature nous convie à un renouveau, A.R.E.Q.-Montréal, avec ses 20 printemps, pousse des feuilles témoins de la vie qui circule en son sein. Les lecteurs avides de participer à ce regain printanier trouveront leur compte dans cette production renouvelée.

- Les *informations* du Comité exécutif régional ;
- les *chroniques* assurances, environnement, internet ;
- les *réalisations* de nos Comités: condition des femmes, arts visuels, action sociopolitique, condition des hommes...
- les *réflexions* sur le sens de la vie ;
- les *convocations* à l'Assemblée générale, à la fête du 20^e, au tournoi de golf :

voilà ce que notre Arbre régional, dans ses fleurs et ses feuilles, nous offre aujourd'hui.

Au format nouveau des *Échos de l'Île* s'ajoute un mode d'expédition plus simple. L'équipe de rédaction est sensible au service rendu par les bénévoles des seize secteurs qui, depuis plus de trois ans, ont permis à notre Association régionale de véhiculer l'information à ses 6 000 membres et plus. Il n'est pas superflu de joindre notre merci à celui de la présidente régionale, elle-même inspiratrice du développement de notre bulletin.

Que cette lecture vous apporte un goût de printemps et d'engagement !

Angèle Berger, secteur Ouest-de-l'Île (06-H)
Coordonnatrice de l'équipe de rédaction

Équipe de rédaction

Angèle Berger
Lise Labelle
Jean-Guy Marcotte
Jeannine Ménard
André Pelletier

Révision linguistique

Paul et Carmelle
Charbonneau
Claudette St-Denis

Collaborateurs à ce numéro

Marie Barrette
Gisèle Benoit Gascon
André Blanchard
Jean-Pierre Brodeur
Solange Catafard-Mayer
Micheline Jourdain
Andrée Labbé
André Labossière
Edmond Pauly
Paulette Robichaud
Danielle Wolfe

Pour une plus grande clarté, la forme masculine utilisée dans ce bulletin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Prochaine publication: septembre 2006

Conformément aux Statuts et Règlements 2005-2008 de l'A.R.E.Q., article 14.04, la présente a pour but de vous convoquer officiellement à l'Assemblée régionale de la région 06, Île de Montréal qui se tiendra le jeudi 25 mai 2006, à la salle 245 du Centre 7400, 7400 boul. Saint-Laurent, Montréal (métro De Castelnau).

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de notre AGR.

Je profite de l'occasion pour vous inviter chaleureusement à participer au dîner qui suivra l'Assemblée générale. Un buffet froid accompagné de vin sera servi. Coût 10 \$. Inscription auprès de André Blanchard, trésorier régional. (Voir coupon p. 13)

Lise Labelle, présidente régionale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE

25 mai 2006 à 10 heures
Centre 7400
7400, boul. Saint-Laurent, Montréal

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

- 1.1 Message d'ouverture de la présidente ;
- 1.2 Présentation des présidences sectorielles et des membres du Comité exécutif régional ;
- 1.3 Nomination de la présidence d'assemblée ;
- 1.4 Court rappel des procédures ;
- 1.5 Présentation et adoption de l'ordre du jour ;
- 1.6 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 mai 2005.

2. Rapports

- 2.1 Rapport de la présidente régionale ;
- 2.2 Rapport de la responsable du Comité de la condition des femmes ;
- 2.3 Rapport du responsable du Comité de l'environnement ;
- 2.4 Rapport de la responsable du Comité des assurances ;
- 2.5 Rapport du responsable du Comité de l'indexation ;
- 2.6 Rapport de la responsable du Comité de l'action sociopolitique ;
- 2.7 Rapport du responsable du Comité des arts visuels ;
- 2.8 Rapport de la présidente du Bureau de la Fondation Laure-Gaudreault ;
- 2.9 État de réalisation du plan d'action 2005-2006.

3. Décision

- 3.1 Plan d'action 2006-2007.

4. Affaires financières

- 4.1 États financiers ;
- 4.2 Prévisions budgétaires.

5. Questions diverses

- 5.1.....
- 5.2.....
- 5.3.....

6. Clôture de l'assemblée

- 6.1 Mot de la présidente ;
- 6.2 Mot d'un membre du CE ;
- 6.3 Information concernant le dîner ;
- 6.4 Levée de l'assemblée.

L'  JE L'AI À 

20 ANS, ÇA SE FÊTE!

Célébrons, fêtons et réjouissons-nous!



Juin, quel beau mois pour faire la fête! En effet, le mercredi 7 juin, la région Île de Montréal célébrera ses 20 ans d'existence. Les membres de tous les secteurs sont invités à venir fraterniser tout en festoyant. Le rendez-vous aura lieu sur un site de verdure, puisque nous vous accueillerons, à 11h, à la Salle des Nations du Golf Challenger, au 2525, rue des Nations, suite 101, Arr. Saint-Laurent.

Les présidences sectorielles salueront votre arrivée de façon tangible. Le tout se déroulera dans un décor aux couleurs de l'A.R.E.Q. et au son d'une musique d'ambiance.

Un apéro réveillera nos papilles gustatives en attendant le repas.

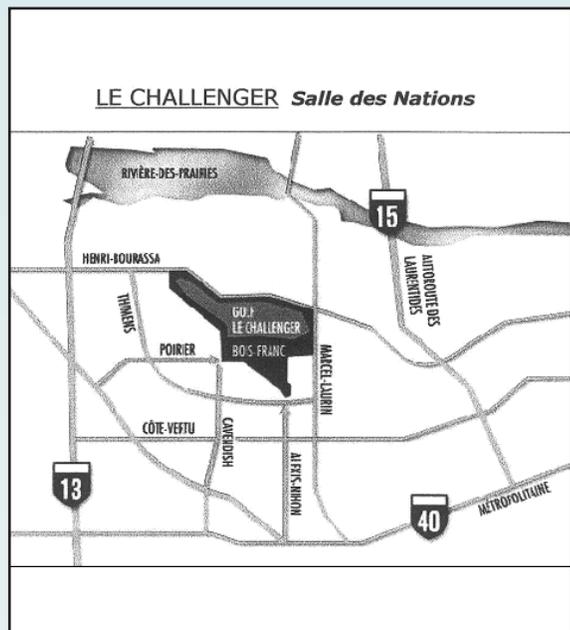
Les membres du Conseil exécutif et les présidences régionales antérieures seront nos invités d'honneur. Nous comptons sur la présence du plus grand nombre.

Les billets, au coût de 30,00 \$, seront vendus par les présidences sectorielles et disponibles en utilisant le coupon-réponse p. 13.

Nous vous réservons des surprises tout au long de la fête.

Nous vous invitons à participer en grand nombre à ce joyeux rassemblement que nous espérons digne de l'A.R.E.Q.-Montréal!

Une brochure racontant l'histoire de notre région sera remise aux participants.



Pour s'y rendre: Le Challenger

2525, rue des Nations, Arr. Saint-Laurent
Téléphone: 514-337-7160

De l'Ouest de l'Île: **40 Est- Sortie Cavendish Nord**

ou:
Droite sur **Poirier** jusqu'au Golf Le Challenger
Henri-Bourassa Est - Droite à **Thimens**
Gauche sur **Poirier** jusqu'au Golf Le Challenger

Du Centre-ville: Autoroute **Décarie - Sortie Marcel-Laurin**

Gauche à **Thimens**
Droite sur boul. **Alexis-Nihon Nord**
Golf Le Challenger

De Laval: Autoroute **15 Sud - Sortie Henri-Bourassa Ouest**

Gauche sur **Marcel-Laurin**
Droite à **Thimens** - Droite sur boul. **Alexis-Nihon Nord**
Golf Le Challenger

De l'Est: **40 Ouest - Sortie Marcel-Laurin Nord**

Gauche à **Thimens** - Droite sur boul. **Alexis-Nihon**
Golf Le Challenger

On vous attend!

Le Comité du 20^e,

Solange Catafard-Mayer, Céline Désilets, Ronald Rhéaume,
par Jeannine Ménard, présidente du secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)

N'oublions pas notre « geste quotidien » à l'adresse Internet:
<http://areqmontagne.csq.qc.net>

GUIDE POUR FACILITER UNE MEILLEURE GESTION FINANCIÈRE DES SECTEURS



Le Conseil Régional, composé de toutes les présidences sectorielles et de la présidence régionale, a adopté, lors de la réunion du 26 janvier 2006, la proposition concernant le *Guide pour faciliter une meilleure gestion financière des secteurs*. Ce guide se veut un instrument permettant aux secteurs de fonctionner selon certaines balises pour l'ensemble des activités (fête des 5-10-15 et plus d'années de retraite, fête des personnes âgées, accueil des nouvelles retraitées et des nouveaux retraités, rencontre des téléphonistes, fête des bénévoles de l'association, anniversaire de naissance des membres, bulletins des secteurs et de la région, etc.).

La région et les secteurs reçoivent des allocations de l'A.R.E.Q. provinciale qui proviennent des cotisations des membres. Ces allocations servent à organiser des activités régionales et sectorielles et doivent avoir des retombées pour l'ensemble des membres.

Les membres des Comités directeurs sont des bénévoles qui ont droit à des allocations symboliques pour l'organisation des activités du secteur telles que définies par l'A.R.E.Q. et ils doivent administrer les fonds de l'association consciencieusement.

De plus en plus, les membres des Comités directeurs sont sensibilisés à la notion d'imputabilité qu'on nous rappelle constamment. Nous sommes une association de plus de 47 000 membres et nos cotisations totalisent 4,7 millions de dollars; d'où l'importance d'être rigoureux dans l'administration des fonds de l'association.

Si vous avez des questions à poser concernant l'administration de l'association, participez à votre Assemblée générale de secteur et à l'Assemblée générale régionale.

*André Blanchard, président du secteur Parc Maisonneuve (06-K)
Trésorier régional*

Activités environnementales

Plusieurs membres de la région ont répondu aux invitations du Comité de l'environnement concernant les deux visites de la TOHU et du Complexe environnemental Saint-Michel, en septembre 2005. Plus récemment, soit le 22 février, ce fut la visite de la station d'épuration des eaux usées de la Communauté urbaine de Montréal à laquelle ont participé 36 personnes.

Fin avril 2006, il y aura visite du Biodôme et du Jardin botanique avec guides. Le 17 mai 2006, il y aura visite de la Kruger à Trois-Rivières et la visite, avec un personnage de l'époque, du Vieux Trois-Rivières. Nous avons également l'intention de présenter «BACON, le film» du réalisateur Hugo Latulippe, à la Grande Bibliothèque de Montréal, vers le mois d'avril.

Pour toutes ces activités, l'information vous parviendra par votre responsable de secteur en environnement ou par votre président(e) (chaîne téléphonique, bulletin sectoriel, rencontre mensuelle, etc.). Il est important de vous tenir au courant du moment des inscriptions puisqu'il y a un nombre restreint de places pour chacun des secteurs.

*André Labossière, secteur Lachine (06-L)
Responsable régional du Comité de l'environnement*



Les sacs d'épicerie? Toute une affaire!

Depuis des décennies, notre société a profité de la magie de la chimie qui a su transformer les matières fossiles en une multitude de produits qui ont permis d'améliorer notre confort. Pensons, entre autres, aux plastiques qui servent à transporter nos aliments comme les fameux sacs.

Concernant ceux-ci, au Québec seulement, nous en utilisons entre 1,4 milliard et 2,7 milliards d'unités annuellement. Sachant qu'une quantité importante de ces sacs se retrouvent à la poubelle après une très courte période d'utilisation et qu'il faut quelques siècles avant qu'ils ne soient décomposés, nous comprenons qu'ils deviennent une nuisance environnementale.

Face à ce problème, quelques chaînes d'alimentation telles Métro, Métro Plus et Super C ont entrepris, depuis quelques mois, une campagne de sensibilisation qui encourage les consommateurs à faire usage de sacs réutilisables. Par contre, pour l'ensemble du Québec la partie n'est pas gagnée. Décidément, il existe un imbroglio qui trouvera une solution durable si, et seulement si, une **politique globale pour l'ensemble des chaînes d'alimentation** est mise en place. Dans ce cas, seul l'État Québécois est en mesure de légiférer dans ce sens. À titre d'exemple, pensons à la consignation des bouteilles. Qu'en serait-il de cette collecte si les responsables gouvernementaux n'avaient pas établi et procédé à l'application de règlements concernant ce type de recyclage?

D'ici là, prenons de l'avance: n'oublions pas d'apporter nos sacs!

*André Labossière, secteur Lachine (06-L)
Responsable régional du Comité de l'environnement*

DEUX BELLES JOURNÉES

Selon les Statuts et Règlements 2005-2008, de l'A.R.E.Q. article 20.03, « La Session régionale est convoquée au moins une fois par trois ans par la présidence provinciale en concertation avec les présidences régionales. »

L'année 2005-2006, a donc été retenue par la présidente, Mariette Gélinas, et le Conseil d'administration comme une année de Session régionale. Cette activité s'adresse à tous les membres des Comités directeurs.

À Montréal, le Conseil régional a décidé, dans un premier temps, de vivre la Session régionale avec la région 10 Laurentie. Dans un deuxième temps, nous avons décidé de jumeler à cette Session une journée de Rencontre régionale que l'on organise annuellement et de tenir ces deux jours de réunion dans les Laurentides. Enfin, le Conseil régional a aussi décidé d'inviter les membres des Comités de la condition des femmes, de l'environnement, des assurances et de l'indexation à rejoindre les membres des Comités directeurs afin de réfléchir sur l'état de notre vie associative et de trouver des pistes d'action pour l'améliorer. Voici les témoignages de deux participants.

UNE MISE AU JEU RÉUSSIE

Le cadre est champêtre, l'accueil chaleureux et les conversations vont bon train. C'est dans cette atmosphère cordiale que près de deux cents participants des régions 06 - Île de Montréal et 10 - La Laurentie se préparent à entamer la seconde journée de la rencontre des 21 et 22 février 2006. Aujourd'hui, les responsables des comités régionaux se joignent aux responsables régionaux et sectoriels en session de travail depuis hier.

Cette journée de réflexion vise à partager le vécu actuel dans les secteurs de nos deux régions pour s'enrichir mutuellement de nos expériences et de notre diversité. On sait que nos régions auront à préparer le Congrès 2008. C'est donc une première prise de contact et de connaissance réciproque.

Ce matin, les 20 groupes de discussion, formés de membres des deux régions choisis au hasard, échangent sur l'intégration des nouveaux retraités, la participation des membres, la condition des femmes et la condition des hommes, la circulation de l'information, les retraités et la consommation. Pour chacun de ces thèmes communs, on partage le vécu actuel, on dégage une vision d'avenir et on formule des recommandations.

Les débats sont animés et toniques, on peine à respecter la contrainte du temps. La richesse des discussions à la source des recommandations apparaît dans la plénière. On fait preuve de clairvoyance, de solidarité et de créativité. Décidément, les participants sont déterminés et résolus à œuvrer à la qualité de vie des retraités de l'A.R.E.Q. et des aînés du Québec.

Les échanges se continuent autour d'un délicieux buffet. On élargit le cercle de connaissances et on retrouve d'anciens collègues ou amis. Cette pause prépare au travail de l'après-midi qui s'effectuera en régions séparées. L'Île de Montréal traitera, dans une perspective propre à sa région, des activités sociales, culturelles et d'entraide, des projets *Être de son temps*, de la recherche de la relève, des assemblées générales, de la formation des élus. La Laurentie dispensera une formation sur « Le travail en équipe » selon la méthode Regain développée par Renée Rivest et aussi intitulée *Tintin, Milou, Haddock*....

Cette première *mise au jeu* interrégionale, dans la nature pittoresque des Laurentides, s'est avérée un réel succès par le niveau, la diversité et la convivialité des échanges entre les secteurs et les régions. Elle a permis de susciter de nouvelles idées, de stimuler l'action, de créer des liens et d'élargir la solidarité. Et ce ne sont que les prémisses du prochain Congrès 2008 de l'A.R.E.Q. ... Attachons nos ceintures !

Marie Barrette, secteur Ste-Croix (06-C)

TOURNOI DE GOLF

À l'occasion du 15^e anniversaire de la création par l'A.R.E.Q. de la Fondation Laure-Gaudreault, l'A.R.E.Q. région 06-Île de Montréal organise un premier tournoi de golf au bénéfice de cette fondation, en espérant que ce tournoi devienne un événement annuel. Cette activité aura lieu le mardi 19 septembre 2006, au Centre de Golf Lanaudière, à Le Gardeur.

Coût du billet : 100 \$ golf et souper ; 60 \$ golf seulement ; 40 \$ souper seulement. Un reçu pour fins fiscales vous sera envoyé pour la partie « don » de ces montants.

Que vous soyez amateur ou expert, vous êtes invité à participer en grand nombre à cette activité régionale. Si vous ne pouvez participer, vous pouvez contribuer à cette levée de fonds en remettant un don en argent (faire le chèque à **A.R.E.Q. région 06 FLG**). Pour les inscriptions et les dons, voir p. 13.

Les fonds amassés seront versés à la FLG pour les besoins de la région de Montréal. Les retraités démunis, la recherche médicale sur les maladies liées au vieillissement et des œuvres de jeunesse sont les bénéficiaires de notre fondation.

Pour informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Lise Landreville-Héту au 514-324-1626 ou avec Micheline Schinck au 514-384-5162. Inscription avant le 30 juin 2006.

LA SESSION RÉGIONALE À SAINTE-ADÈLE



Plusieurs se souviennent peut-être avec nostalgie de Jean-Pierre Ferland qui chantait en 1969 «...la tête dans le sapin vert en hiver à Sainte-Adèle, P.Q.». Et bien, il faut croire que le paysage féerique de Sainte-Adèle sous la neige a été un décor stimulant pour les participants venus des régions de Montréal et de la Laurentie.

C'est avec enthousiasme que les deux présidentes régionales, Mesdames

Louise Charlebois et Lise Labelle, nous ont souhaité la bienvenue à cette session régionale. Puis ce fut la présentation du Conseil exécutif de l'A.R.E.Q.: Mesdames Mariette Gélinas et Adrienne Carpentier ainsi que Messieurs Robert Gaulin, André Pelletier et Pierre-Paul Côté. Les gens de cette instance nationale étaient tous là pour animer la journée du mardi 21 février. Dans son allocution, la présidente, Madame Mariette Gélinas a souligné l'importance des sessions régionales où les échanges permettent la compréhension de la mission de l'Association et «la mise en place d'actions spécifiques dans les secteurs et régions pour répondre aux orientations votées en Congrès».

L'objectif général de la session était de renforcer la cohésion, la cohérence et la coordination des actions au sein de l'Association. Les objectifs spécifiques étaient répartis en trois blocs.

En premier lieu, on s'est demandé comment accroître le nombre de membres qui s'approprient la mission de l'Association et qui s'engagent à sa réalisation. Aux tables de discussion, on a abondamment parlé d'information, de formation, d'approche personnalisée, de concertation entre les secteurs, de partenariat avec d'autres organismes, de projets de solidarité, bref de lutte contre l'isolement et l'individualisme.

Certains participants ont déploré, avec raison, les redites des porte-parole des différents ateliers. Pour éviter la redondance, il semble qu'il faille trouver le chaînon manquant entre les ateliers et la plénière, peut-être un atelier de synthèse? D'autre part, on a mentionné que, pour favoriser la relève, il conviendrait de permettre à chaque membre de Comité directeur de pouvoir se faire remplacer par un substitut s'il ne peut participer à la Session régionale, voire de déléguer un membre fraîchement retraité.

En second lieu, on s'est penché sur le dossier de la retraite et de la protection du pouvoir d'achat. Encore là, la plénière a donné lieu à des répétitions, mais c'est sans doute le prix à payer pour une participation intense aux débats. Monsieur Robert Gaulin a présenté un document synthèse sur nos régimes de retraite RREGOP et RRE, sur la négociation des conditions de retraite, sur la honteuse loi spéciale 142 adoptée le 14 décembre 2005, loi qui menotte les organisations syndicales jusqu'en 2010. L'A.R.E.Q. n'est cependant pas visée par cette loi et la lutte se poursuit pour l'indexation par de nombreuses actions tant en occupant l'espace politique que la scène médiatique.

En dernier lieu, l'après-midi a été consacré à la question de l'imputabilité, une responsabilité à partager avec éthique. Le trésorier Pierre-Paul Côté a fait un exposé sur plusieurs notions: les associations sans but lucratif comme l'A.R.E.Q., la décentralisation des budgets, les outils de gestion sur support informatique ou en version papier, la nécessité de règles et pratiques administratives uniformes. On pourrait peut-être résumer en disant qu'il faut viser le maximum de transparence et le minimum de turbulence dans nos dépenses. Monsieur Côté a aussi parlé de la nécessité d'agir avec prudence et transparence dans toutes nos activités, que ce soit au niveau sectoriel, régional ou national. Cette politique s'applique également dans l'administration de la Fondation Laure-Gaudreault. Des études de cas nous ont permis de passer de la théorie, parfois difficile à saisir, à la réalité.



Louise Charlebois de la Laurentie et Lise Labelle de Montréal



Le Conseil exécutif provincial et les deux présidentes régionales

Enfin, la journée s'est terminée par un repas agréable suivi d'une soirée dansante au cours de laquelle «des Adonis galants ont fait valser des Vénus impatientes»...

Cette session aura permis aux membres de nos deux régions de Montréal et de la Laurentie, non seulement de faire connaissance, mais aussi de développer la fraternité et la solidarité par des

échanges enrichissants «dans la joie et le bonheur» aux dires de plusieurs participants. On peut aussi rappeler l'importance de la formation et de la relève pour notre association en s'inspirant de la chanson de Ferland et des sapins verts de Sainte-Adèle. L'A.R.E.Q. est là pour rester avec sa mission.

Jean-Pierre Brodeur
Secteur Parc-Lafontaine (06-F)

« Pour une réelle égalité, toujours engagées ! »



Journée des femmes avec Pauline Gill



En 2005-2006, la Charte mondiale des femmes pour l'humanité a fait le tour du monde en proclamant les valeurs d'égalité, de liberté, de justice, de paix et de solidarité. C'est sous le thème « Pour une réelle égalité, toujours engagées ! » que nous avons fêté la Journée internationale des femmes.

Ce 8 mars, dans le cadre d'un dessert-causerie, le Comité de la condition des

femmes de la région de Montréal accueillait au Centre 7400,

environ 150 membres des 16 secteurs montréalais de l'A.R.E.Q. Les succulentes pâtisseries offertes au début de la fête avaient été cuisinées et offertes gracieusement par les responsables sectorielles du Comité. Notre conférencière invitée était l'auteure de romans historiques et de biographies, Pauline Gill, qui avait intitulé sa conférence : « *Hommage à nos pionnières, en route vers l'égalité!* »

D'entrée de jeu, madame Gill, qui a une formation d'historienne, a fait remarquer à l'auditoire qu'il manquait des pages dans nos livres d'histoire puisqu'on y trouve peu de traces de la contribution des femmes à la construction du Québec. À travers ses romans historiques et ses biographies, Pauline Gill s'est consacrée à réparer cette injustice en dressant des portraits de femmes d'exception.

Le premier de ces portraits de femmes raconte la vie d'Imelda Millette, pionnière du bénévolat. De 1939 à 1996, cette femme a lutté contre le racisme et la discrimination malgré la désapprobation de son entourage.

De la détermination, du courage, de la patience, il en a fallu aux femmes du Québec avant de passer du statut d'*individus* à

celui de *personnes*. Son héroïne la plus célèbre, Victoire Du Sault, *La Cordonnère*, décédée en 1909, a pu conserver le privilège d'administrer ses biens ayant obtenu par « bill privé » l'autorisation par l'État civil de conserver son statut de célibataire, même si, pour l'Église, elle était mariée.

Madame Gill a aussi livré un vibrant hommage à Irma Levasseur, co-fondatrice avec Justine Lacoste de l'hôpital Ste-Justine. Première femme médecin québécoise, Irma fut forcée d'aller étudier aux États-Unis car, en 1900, les femmes n'étaient pas admises dans les facultés de médecine des universités québécoises.

Marie Gérin-Lajoie a, pour sa part, publié en 1902, un ouvrage de vulgarisation du droit civil et constitutionnel intitulé « *Traité de droit usuel* » qui a été, dans un premier temps, interdit de publication par Mgr Bruchési.

En réponse à la question : « Croyez-vous qu'en 2006, l'égalité soit une affaire conclue ? » madame Gill partage l'opinion de la majorité d'entre nous et croit qu'il faudra encore des efforts et de la détermination avant que l'égalité ne soit réellement acquise.

Personnellement, je suis optimiste car il existe une relève du côté des mouvements de femmes au Québec. Des jeunes femmes déterminées comme Léa

Clermont-Dion, 14 ans et Cathy Wong, 20 ans prennent leur place auprès de plus anciennes militantes de la cause des femmes et de la recherche de l'égalité des femmes et des hommes d'ici et de partout dans le monde.

J'aimerais enfin rappeler que l'épinglette en étain, vendue à l'occasion de la Journée internationale des femmes en 2006, est l'œuvre de l'artiste québécoise Michèle Lapointe.

*Danielle Wolfe, secteur De la Montagne (06-B)
Responsable régionale du Comité de la condition des femmes*



Pauline Gill, auteure



Pauline Gill accompagnée de Marie Dufresne, petite-fille de Victoire Du Sault

UN COMITÉ DE LA CONDITION DES HOMMES, UNE NÉCESSITÉ OU UN FAUX PROBLÈME ?



Lorsqu'on aborde la question de la condition de l'homme avec les principaux intéressés, certains diront: «Si j'ai un problème d'ordre émotionnel, j'irai consulter un psy»; d'autres affirmeront: «Ce genre de groupe où l'on parle de ses affaires personnelles, c'est bon pour les femmes, moi je n'ai pas besoin de ça.»

Certains individus perçoivent le sujet autrement. Ils considèrent avoir été en quelque sorte «dénaturés» par une éducation qui les a privés d'un droit inhérent à la nature humaine: celui de ressentir des émotions et de pouvoir les exprimer.

L'histoire peut fournir quelques explications à ce sujet. En effet, si nous nous reportons à l'époque de nos parents ou de nos grands-parents, les hommes et les femmes avaient des rôles très stéréotypés. Ce facteur peut jeter un éclairage sur l'éducation donnée aux garçons de cette époque, devenus les retraités d'aujourd'hui. Au cours de cette période de l'histoire du Québec, nous convenons facilement que le mode matriarcal avait préséance à l'intérieur de la maison: la mère était responsable de l'éducation des enfants, de l'entretien ménager, des repas, du budget familial, etc. À l'extérieur, le patriarcat sévissait: l'homme était électeur (n'oublions pas que les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1942), pourvoyeur, propriétaire, professionnel (lui

seul avait accès aux études). Pour remplir ces différentes fonctions et projeter l'image qui convenait à son rôle, il fallait être brave, fort, courageux ou feindre de l'être; d'où l'interdiction, pour un garçon, de pleurer ou de se laisser aller à des élans de tendresse sans passer pour un efféminé.

Depuis ce temps, il s'est passé bien des choses. Les femmes ont envahi le marché du travail durant la deuxième guerre mondiale, car on avait besoin de main-d'œuvre féminine pour produire de l'armement. La Révolution tranquille a modifié la société québécoise de mille et une façons, mais elle a surtout contribué à l'émancipation des femmes en leur permettant d'avoir accès aux études universitaires, d'avoir accès à la propriété, de pouvoir administrer leurs biens, de planifier les naissances, etc. De nos jours, les femmes comptent pour la majorité dans plusieurs facultés universitaires, occupent des postes-clés dans de nombreuses entreprises.

Plusieurs hommes se sont bien adaptés à cette nouvelle réalité. Ce n'est pas le cas de tous; certains se sont sentis menacés, évincés même de certaines décisions qui jadis leur appartenaient. D'où un certain malaise.

Il est reconnu que les femmes ont une espérance de vie plus longue que les hommes. Elles n'hésitent pas à consulter médecins et spécialistes quand elles s'interrogent sur leur état de santé. De plus, la majorité d'entre elles échangent régulièrement avec des amies intimes ou des copines, partageant joies et tra-

cas de la vie de tous les jours. Ainsi, elles vivent moins d'isolement que nous, les hommes, et lorsque vient un coup dur, elles ont souvent un réseau de solidarité bâti au fil des années, duquel elles peuvent recevoir appui et réconfort.

Nous, nous sommes moins portés sur la «jasette». Aussi, plusieurs parmi nous se retrouvent seuls aux moments difficiles et n'est-il pas dans la mentalité des hommes de croire que «Je n'ai besoin de personne pour régler mes problèmes, je peux le faire seul». Mais force est de constater que le taux de suicide est sept fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Faut-il y voir un lien de cause à effet? Aurions-nous besoin de groupes d'échanges réservés exclusivement aux hommes?

Si j'ai accepté d'ajouter aux dossiers de l'environnement et de l'action sociopolitique, celui de la condition des hommes, c'est que je crois profondément qu'il existe un problème de la condition de l'homme. Je crois aussi que ce problème n'a rien à voir avec les progrès réalisés par les femmes. Je pense plutôt que nous avons besoin de lieux d'échanges pour nous retrouver entre hommes. J'y crois au niveau provincial et au niveau régional. Je souhaite ardemment qu'un Comité régional de la condition des hommes naisse à Montréal et je vous offre mon support pour participer à sa création.

*André Pelletier, 2^e vice-président
Conseil exécutif provincial*



VOUS PARTEZ EN VOYAGE ?

Lors du dernier article publié dans les *Échos de l'Île*, je vous disais de ne pas annuler vos assurances et ce, même à l'âge de 65 ans. En effet, à 65 ans, la majorité des membres choisissent la RAMQ pour les médicaments et conservent leur assurance avec la SSQ pour le reste, c'est-à-dire les médicaments (qui ont un d.i.n.) non couverts par la RAMQ, l'assurance complémentaire incluant les médecines parallèles, l'assurance vie et l'assurance voyage.

- Vous partez en voyage; apportez toujours avec vous, votre carte d'assurance SSQ. Vous trouverez au verso le numéro de téléphone de «CanAssistance» qui offre un service 24 heures par jour et ce, partout dans le monde.
- Vous êtes malade et devez consulter un médecin; communiquez avec CanAssistance, on vous guidera vers la personne appropriée et on pourra vous offrir les services d'un interprète, si nécessaire.
- Vous êtes hospitalisé et on vous renvoie dans un hôpital de votre région par avion ambulance avec assistance médicale; encore là, CanAssistance vous aidera.

- Un parent décède et vous devez rentrer d'urgence au Québec; communiquez avec les gens de CanAssistance qui vous indiqueront les démarches à suivre et qui vous aideront à réserver les billets d'avion nécessaires. Ce sont eux qui vous assisteront pour les réclamations monétaires à faire.

Ce ne sont là que quelques services offerts par notre assurance voyage. Vous pouvez consulter la brochure pour de plus amples détails et vous verrez que même avant le départ, CanAssistance peut vous être très utile.

Ne partez pas sans votre carte d'assurance voyage, car les services que vous pouvez obtenir peuvent vous dépanner en plusieurs occasions.

Bon voyage!



Paulette Robichaud, secteur Angrignon (06-M)

*Resp. du dossier des assurances
pour la région 06-Île de Montréal*

Tél.: 1-450-776-3848 (Laissez un message, je vous rappellerai.)

ACTION CITOYENNE À L'A.R.E.Q.-MONTRÉAL



L'essayiste canadien, John Ralston Saul, vient de publier «The Collapse of Globalism» et le journal La Presse en faisait mention le 25 février dernier. La vision (la mondialisation décline et a atteint ses limites) de J. Saul peut paraître provocatrice, optimiste, voire triomphaliste quand on constate la désinvolture des entreprises géantes ainsi que leur pou-

voir. Le projet d'implantation d'un Wal-Mart dans le quartier Saint-Michel, un des plus pauvres de Montréal, en fait foi. De plus, la récente conférence de Montréal sur la réduction des gaz à effet de serre démontre que la défense de l'environnement marque de très petits pas, face à la logique commerciale. Mais nous avons l'optimisme de J. Saul et nous croyons que l'économie n'est pas une religion, et que, devant les puissants, rien n'est irréversible si les citoyens et les citoyennes prennent la peine d'essayer!

C'est dans un tel esprit que Madeleine (secteur Pointe-aux-Trembles), Jean-Guy (secteur Ahuntsic-Ouest), Luc (secteur Ouest-de-l'Île), Jocelyne (secteur Parc-Lafontaine) et Micheline (secteur Mercier) ont accepté d'être membres du nouveau Comité d'action sociopolitique de l'A.R.E.Q.-Montréal mis sur pied par le Conseil régional (les présidences des 16 secteurs). Ces personnes se préoccupent des acquis sociaux en perte de vitesse, remettent en question les dogmes économiques néo-libéraux, s'inquiètent des tensions sociales entre riches et pauvres, entre jeunes et baby-boomers et contestent les prétextes invoqués pour les privatisations des services et le sacro-saint pouvoir des actionnaires. Tout un programme!

Le Comité d'action sociopolitique est non-partisan, mais son cœur est à la bonne place: du côté de l'équité et des droits des personnes. Il s'intéressera aux enjeux de société notamment en ce qui concerne les personnes âgées. Chaque secteur est appelé à désigner un répondant ou une répondante avec qui le Comité régional sera en contact. Vous êtes intéressé?... Communiquez avec la présidence de votre secteur. D'ici quelques mois, le Comité réunira ce «réseau» de personnes intéressées à l'action citoyenne.

*Micheline Jourdain
Présidente du secteur Mercier-Est (06-G)*

*Responsable régionale
du Comité d'action sociopolitique (CASP)*



Un comité *tout en couleurs!*

Le 27 janvier dernier, se tenait la 2^e rencontre des responsables sectoriels du Comité des arts visuels. Anne-Marie Dupont et moi-même avons le plaisir d'y participer à titre de répondantes régionales. Les responsables de treize secteurs ont défini les objectifs et les étapes à franchir pour le bon fonctionnement de leur Comité. Voici un résumé des principaux objectifs visés lors de cette réunion:



- favoriser la création d'un **Comité des arts visuels** dans chaque secteur et le soutenir dans ses démarches;
- mettre en commun ses expériences afin de progresser plus rapidement dans son art;
- identifier dans son secteur les artistes qui travaillent dans l'ombre;
- définir ce qu'on peut et doit faire dans son secteur pour encourager la participation des artistes;
- faire l'inventaire des possibilités matérielles offertes par les secteurs.

Dans un premier temps, chaque responsable doit rencontrer la présidence de son secteur et participer à une rencontre avec le Comité directeur; il doit, par la suite, assister à une activité de secteur ou écrire un court article dans le bulletin sectoriel.

Un comité provisoire formé de Jocelyn Morin, Jean-Maurice Demers, Denis Bergeron et Jean-Marie Savage se réunira prochainement afin de définir un plan d'action et d'établir des prévisions budgétaires pour l'année 2006-2007.

Jacqueline Allie, responsable de la chaîne téléphonique, assurera la communication au sein du Comité.

Vous aurez le plaisir de voir une exposition des œuvres des membres du Comité lors de la fête du 20^e anniversaire de l'A.R.E.Q.-Montréal, le 7 juin prochain.

C'est un rendez-vous avec vos artistes!

*Solange Catafard-Mayer
Secteur Sainte-Croix (06-C)*

1^{re} Vice-Présidente, Comité exécutif régional

Vivre sa retraite



NDLR: Madame Andrée Labbé a été honorée comme « aînée de l'année » au secteur Ouest-de-l'Île, à l'automne 2005. À ce portrait qu'elle dresse de ses quinze ans de retraite auraient pu s'ajouter ses activités de lecture, d'artisanat, de quilles, de mots-croisés ainsi que ses problèmes de santé (cœur) auxquels elle a dû faire face courageusement.

Juin 1991. L'heure de la retraite a sonné pour moi, au calendrier de ma vie. Une nouvelle étape pointe à l'horizon. Ma retraite sera ce que j'en ferai. Divers projets s'offrent à moi. Quelle joie d'avoir le loisir de choisir, de ne pas avoir d'horaire fixe ! Famille, vie associative, engagement pastoral en paroisse sont autant de domaines qui répondent à mes intérêts.

Comme la famille est d'une importance primordiale, je choisis d'abord d'y consacrer plus de temps. Les événements parlent d'eux-mêmes, car l'aînée des filles de mon conjoint a besoin d'une assistance assez régulière, étant déclarée invalide. Je l'accompagne à ses nombreux rendez-vous à l'hôpital de même que dans la réorganisation de sa vie; ce que je continue d'ailleurs aujourd'hui en la visitant au Centre d'accueil. Mes petits-enfants font l'objet d'une attention particulière. Je suis convaincue de l'importance des échanges intergénérationnels; si je veux comprendre leur vécu, je dois garder contact.

Tranquillement, la vie de retraitée s'installe. Voici que la présidente de mon secteur de l'A.R.E.Q. m'approche pour me demander si j'ai quelques heures à consacrer à mon association. J'accepte ce nouveau défi. C'est pour moi une occasion de garder contact avec les gens de ma profession et d'ouvrir mon esprit à de nouveaux défis. Quelques années plus tard, j'occupe le poste de la présidence de mon secteur. Cette expérience dynamisante m'a donné l'occasion d'y apporter un peu de ma couleur en mettant sur pied quelques projets qui se poursuivent aujourd'hui.

Puis, je ne peux passer sous silence mon implication à la pastorale paroissiale, de même qu'auprès du groupe associé à l'Institut séculier des Oblates missionnaires de Marie Immaculée. Dans ce monde en constante évolution, face aux nombreux chambardements que vit la société, je sens le besoin de trouver un lieu pour nourrir et partager ma foi. J'essaie d'être une semeuse de paix dans mon milieu de vie en évitant les plaintes inutiles et en travaillant à éliminer les critiques destructives qui peuvent entacher des réputations.

En vous livrant un peu de moi, je pense aux nombreux retraités qui vivent des engagements tout aussi passionnants. Je ne peux que souhaiter continuer d'œuvrer dans mon milieu, en n'ayant en tête que ce qui est important, c'est la minute présente.

Puisse chacun, chacune, se réaliser dans son projet de retraite !

*Andrée Labbé
Secteur Ouest-de-l'Île (06-H)*

La vie...Quelle belle aventure!

Début octobre, l'imprévisible, l'inattendu se présente ! Un diagnostic qui se veut sans appel : cancer avec métastases et peu d'espoir de guérison. Comment réagir ? Bien des doutes et des questionnements me tenaillent devant un tel verdict. Pourquoi moi ? Mais aussi, pourquoi pas moi ? Il y a tant de souffrance dans le monde : guerre, famine, violence de toutes sortes ! Ai-je le droit de réclamer comme un dû cette santé perdue ? Dois-je subir ou accepter ? L'urgence de la situation accélère le cheminement qui conduit à un « lâcher prise » pour faire malgré tout confiance à la vie.

Chaque nouvelle journée est en soi un nouveau projet, un nouveau défi et aussi une nouvelle acceptation. Un nouveau projet car on se doit de vivre pleinement chaque jour offert comme un cadeau. C'est aussi un défi car, bien sûr, les événements ne se présentent pas toujours comme on l'espérait; c'est alors qu'il faut savoir accepter l'imprévisible. C'est ici que prend tout son sens cette belle prière :

Seigneur, accorde-moi

La Sérénité pour accepter ce que je ne puis changer...

Le Courage de changer ce que je puis...

Et la Sagesse d'en connaître la différence!

Je me dois désormais de rendre chacune des journées plus vivante, plus emballante en sachant apprécier toute la beauté et la bonté autour de moi. Le moment est venu de prendre le temps : le temps d'aimer, de partager, d'apprécier, d'admirer, le temps de me faire plaisir et d'être heureuse, le temps de dire OUI à ce qui est, à ce qui sera, avec espérance et abandon.

« Vivre chaque jour comme la première fois... » (Éric-Emmanuel Schmitt)

*Gisèle Benoît Gascon
Secteur Anjou (06-S)*

Aidant naturel...

un défi gratifiant souvent teinté de chagrin



Je lisais dans un article de Germain Dulac Ph.D., chercheur associé à l'École de service social de l'Université McGill, qu'entre 20 % et 30 % du soutien offert aux personnes âgées est le fait d'aidants naturels masculins, dont près de la moitié sont des conjoints, le tiers, des fils, et le reste, des amis et autres membres masculins de la famille élargie. Il relatait que ces hommes faisaient partie d'une minorité trop souvent oubliée et comme on connaissait peu de choses sur eux, on ne cessait de spéculer sur les motivations qui poussaient ces derniers à agir de la sorte : sens du devoir, responsabilité, culpabilité, etc.

À la retraite depuis trois ans, j'en suis à ma deuxième expérience de prise en charge d'un proche en perte d'autonomie. Quelques mois avant le début de ma retraite, je me suis consacré, à sa demande, au soutien d'une tante célibataire atteinte de la maladie de Parkinson. Afin de mieux comprendre cette maladie, je l'accompagnais régulièrement aux visites chez son médecin et aux rencontres du Centre McGill d'études sur le vieillissement. Après huit mois de « maintien à domicile » avec l'aide du CLSC et quelques séjours de courte durée à l'hôpital, l'équipe multidisciplinaire du milieu hospitalier l'a déclarée inapte à vivre seule et à prendre soin de sa personne. Alors commencèrent les démarches pour son orientation vers un centre hospitalier de soins de longue durée et, de surcroît, la prise en charge juridique de sa personne et de ses biens. Toutes les semaines, j'allais lui rendre visite au CHSLD de transit, faute de place dans celui de son choix. Le soutien moral quant à sa nouvelle réalité de vie se voulait souvent au cœur de nos discussions. L'engagement que j'ai pris auprès de ma tante a duré deux ans et m'a permis de vivre une relation mutuelle chaleureuse, les joies et aussi les difficultés inhérentes à cette lourde responsabilité.

Depuis quelques mois, je revis sensiblement les mêmes conditions et démarches, mais cette fois-ci avec un parent plus proche encore... ma mère. Le besoin d'assistance est passé de léger à très lourd en quelques semaines. Lorsque la perte d'autonomie atteint l'intégrité physique et cognitive de son parent, on vit ces événements avec plus d'émotivité. Voir une personne aimée incapable de réaliser certaines tâches aussi simples que faire sa toilette ou se nourrir seule produit beaucoup de frustration chez celle-ci et provoque un sentiment d'impuissance chez... l'aidant naturel. L'orientation vers un lieu d'hébergement implique de prendre des décisions difficiles avec le plus de réflexion et de discussion possible tant avec sa mère et le personnel hospitalier que le reste de la famille. Lorsque les événements se précipitent dans le temps, on se piège en essayant de composer avec la dure réalité médicale, les nouvelles responsabilités et les situations familiales tendues. Ces tensions souvent émotives se dressent et rendent parfois la communication entre nous difficile. Il n'est pas facile de se cuirasser contre ces pressions qui nous assaillent de toutes parts. « Dura lex sed lex », disait mon beau-père, car des décisions doivent être prises.

Pour bien vivre ces changements émotionnels pour tous, je dois être à l'affût des symptômes de stress. Parfois il est essentiel de prendre un certain recul, mais... ce n'est pas toujours évident. Et oui, on se culpabilise très facilement dans les circonstances ! Il faut se donner des moments de répit et sortir de l'isolement, avoir des activités extérieures et rencontrer des gens. Je crois que le fait de prendre soin de soi n'est pas un acte égoïste, mais un geste d'indépendance réciproque et de survie nécessaire. Malgré tout, le soutien de la famille et des amis est un des facteurs essentiels au bon équilibre émotif, car on dépasse aisément et souvent ses limites.

Jean-Guy Marcotte
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



Bienvenue à tous les internautes
au site régional de Montréal

www.areqmontreal.csq.qc.net

J'espère que la visite vous plaira.



Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)

INSCRIPTION AU DÎNER DU 25 MAI 2006

NOM _____ PRÉNOM _____

SECTEUR _____

JOINDRE UN CHÈQUE AU MONTANT DE 10 \$ PAYABLE À A.R.E.Q. RÉGION 06

ET EXPÉDIER LE TOUT À *ANDRÉ BLANCHARD (514-323-5848)*
5918, RUE ARTHUR-CHEVRIER
MONTRÉAL-NORD (QUÉBEC) H1G 1R3



Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)

INSCRIPTION À LA FÊTE DU 20^e, 7 JUIN 2006

NOM _____ PRÉNOM _____

SECTEUR _____

JOINDRE UN CHÈQUE AU MONTANT DE 10 \$ PAYABLE À A.R.E.Q. RÉGION 06

ET EXPÉDIER LE TOUT À *ANDRÉ BLANCHARD (514-323-5848)*
5918, RUE ARTHUR-CHEVRIER
MONTRÉAL-NORD (QUÉBEC) H1G 1R3



Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)

INSCRIPTION AU TOURNOI DE GOLF DU 19 SEPTEMBRE 2006 AU BÉNÉFICE DE LA FLG

NOM _____ PRÉNOM _____

SECTEUR _____

COURRIEL _____ TÉLÉPHONE _____

2^e MEMBRE DU QUATUOR _____

3^e MEMBRE DU QUATUOR _____

4^e MEMBRE DU QUATUOR _____

GOLF ET SOUPER 100 \$ GOLF SEULEMENT 60 \$ SOUPER SEULEMENT 40 \$

FAIRE PARVENIR CE COUPON ET VOTRE CHÈQUE AU MONTANT APPROPRIÉ
PAYABLE À A.R.E.Q. RÉGION 06 FLG

AU TRÉSORIER DE LA FLG *MICHEL HOGUE (450-445-1156)*
1216, GADBOIS
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4T 3P2



INDEXATION, LOI 142

ÉTAT DE LA SITUATION

En novembre dernier, l'A.R.E.Q. lançait une pétition à l'intention du gouvernement Charest laquelle, grâce à une mobilisation instantanée des membres, a recueilli 21 665 signatures en moins d'un mois. La région de Montréal avait un objectif de 2 486 signatures et nous en avons amassées 2 645. Le *Quoi de neuf?* Volume 28 numéro 3 février-mars 2006 fait état, en page 15, du dépôt de cette pétition à l'Assemblée nationale, le 14 décembre dernier.

Après cette présentation, nous nous sommes joints aux membres de la CSQ qui, malgré un froid intense, manifestaient sur la colline parlementaire et nous y sommes restés jusqu'au dîner. À notre retour pour reprendre les travaux, vers 13 h 30, nous avons appris que les travaux de l'Assemblée nationale étaient ajournés et que les députés étaient appelés à retourner à l'Assemblée nationale le lendemain pour l'adoption d'une loi spéciale. Nous n'arrivions pas à y croire. Vers 10 h 30, Madame Jérôme-Forget avait répondu au député Sylvain Simard qui lui demandait si elle ferait tout ce qu'il faut pour éviter une loi spéciale: «je suis toujours en mode négos». Allez comprendre quelque chose dans un tel discours!

La loi 142 a été votée le 15 décembre 2005. Triste jour pour notre démocratie! D'autant

plus que dans le brouhaha des fêtes, cette loi inique n'a pas eu la médiatisation à laquelle on aurait pu s'attendre. C'est une loi si contraignante qu'il aurait fallu un état d'urgence pour la voter. Et encore! Les employés de l'État n'étaient pas en grève. Dans certains secteurs, les négociations allaient bon train. Dans d'autres, il n'y avait rien de fait et tout le monde a été inclus dans un même décret comme s'il y avait péril en la demeure. En ce qui concerne le salarial, le gouvernement a donné ses paramètres au début et n'a jamais voulu négocier là-dessus. C'était du jamais vu. Cette loi gèle les salaires pour la période du 1^{er} juillet 2003 au 31 décembre 2005 et accorde 2 % par année jusqu'en 2010. Conséquemment, les employés subissent une perte de leur pouvoir d'achat et, pour ceux qui sont près de la retraite, une diminution de leur rente. Ce gouvernement s'est servi de l'Assemblée nationale pour museler ses employés jusqu'en 2010. Aussi, nous devons comme aînés, comme contribuables qui continuent à payer des impôts, dénoncer cette loi qui fait perdre aux travailleurs du secteur public des conditions de travail que nous avons gagnées durement et qui, dans certains cas, privent les enfants de services. En solidarité avec les actifs, nous nous joindrons à la célébration de la Fête des travailleurs annoncée pour le 29 avril et qui devrait prendre la forme d'une manifestation.

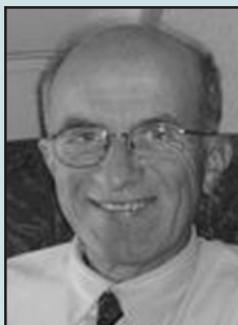
LOI 142 ET LES RETRAITÉS

Le dossier de la retraite étant toujours négocié en dernier lieu, il n'avait pas été abordé au moment de l'adoption du décret. Conséquemment, l'indexation de nos rentes de retraite que la CSQ avait choisie comme seule demande qu'elle présenterait dans ce dossier n'a pas été discutée. Maintenant que les actifs n'ont plus le droit de manifester de quelque façon que ce soit durant les heures de travail sous peine d'énormes sanctions, il nous faudra défendre la conservation de notre pouvoir d'achat de façon AUTONOME. Au moment de rédiger cet article, je ne peux préjuger de la stratégie que nous adopterons en A.R.E.Q. provinciale car la réunion des responsables est à venir; mais il a déjà été question d'agir au niveau politique. Au moment où vous lirez ce texte, des informations seront disponibles auprès de vos présidences et de vos responsables sectoriels de l'indexation. N'hésitez pas à répondre affirmativement lorsqu'on sollicitera votre participation.

*Lise Labelle
Présidente régionale*



Le réseau internet sans fil



La plupart des ordinateurs récents sont équipés d'une carte réseau sans fil avec une prise Ethernet. Celle-ci sert de lien à un routeur-modem externe afin d'obtenir l'accès internet haute vitesse.

Ce réseau sans fil est très avantageux dans un immeuble ou une grande maison, car il permet de relier plusieurs internautes de façon autonome avec une seule facture de connexion par édifice. Cependant, ce système exige une configuration comprenant deux clés de sécurité dénommées WPE et WPA ou WPA2. Cette dernière authentifie l'utilisateur avec un mot de passe de 8 à 63 caractères.

Plusieurs détails techniques du réseau sans fil ou Wi-Fi sont résumés dans le site <http://www.geotour.info/COURS.htm> sous le numéro 51.

Edmond Pauly, secteur Ouest-de-l'Île (06-H)

A.R.E.Q.-MONTRÉAL
(514) 603-3523

•••

A.R.E.Q. (CSQ)
1-800-663-2408

•••

Crédit d'impôt pour les personnes
de plus de 70 ans
(514) 356-5020

COÛT DE LA PERTE D'INDEXATION

Afin de savoir ce que nous perdons année après année, reportons-nous au document que nous recevons de la CARRA vers le 15 janvier et qui s'intitule «État des dépôts». Au verso, nous y lisons «Avis d'indexation» et, dans la deuxième partie de cette page, nous

retrouvons «Calcul détaillé de l'indexation de votre rente».

Si vous avez pris votre retraite entre 1983 et 1999, il y a 2 parties à votre rente. Si vous avez pris votre retraite depuis 2000, votre rente est divisée en 3.

Voici deux cas qui nous serviront d'exemples pour illustrer comment se calcule la rente de retraite. Ces deux retraités avaient une rente de 35 000 \$ en 2005. En janvier 2006, l'augmentation du coût de la vie était évaluée à 2,3 %. Voyons ce que ça donne pour chacun.

1^{er} CAS : RETRAITE PRISE EN 1996 APRÈS 35 ANS DE SERVICE

Type de rente	Avant indexation	Taux d'index.	Après indexation
Rente indexée au taux de base	23 000 \$	2,30 %	23 529 \$
Rente indexée au taux de base moins 3 %	12 000 \$	0,00 %	12 000 \$

Dans cet exemple, la rente indexée au taux de base comprend les années travaillées de 1961 à 1982 ou 21 ans et la rente indexée au taux de base moins 3 % pour les années travaillées de 1982 à 1996 ou 14 ans. Cette personne a donc une rente de 35 529 \$.

2^e CAS : RETRAITE PRISE EN 2002 APRÈS 35 ANS DE SERVICE

Type de rente	Avant indexation	Taux d'index.	Après indexation
Rente indexée au taux de base	15 000 \$	2,30 %	15 345 \$
Rente indexée au taux de base moins 3 %	17 500 \$	0,00 %	17 500 \$
Rente indexée au taux de base -3 %, minimum 50 %	2 500 \$	1,15 %	2 528,75 \$

Dans cet exemple, la rente indexée au taux de base comprend les années travaillées de 1967 à 1982, soit 15 ans; la rente indexée au taux de base moins 3 % pour les années travaillées de 1982 à 1999, soit 17 1/2 ans et pour les années travaillées de 2000 à 2002, 2 1/2 ans. La personne qui est dans cette situation recevra pour 2006, une rente de 35 373,75 \$.

Ce qu'il faut remarquer dans ces 2 exemples, c'est que les années travaillées de 1982 à 1999 comptent pour un peu plus de 40 % (14 ans sur 35) dans le 1^{er} cas, et dans le 2^e cas pour 50 % (17 1/2 ans sur 35). Chaque année qui passe, dans le 1^{er} cas, c'est 40 % de la rente qui n'est pas indexé et, dans le 2^e, c'est la moitié de la rente qui ne l'est pas. Avec une rente identique en 2005, la personne qui a 13 1/2 ans sans indexation perd un peu moins que celle qui a 17 1/2 ans. Dans les deux cas, le montant non indexé, cette année, le demeurera à moins que l'augmentation du coût de la vie dépasse 3 %. De toute façon, il y aurait toujours une perte de 3 % dans une telle éventualité.

D'après vous, est-ce que ça vaut la peine de se battre pour retrouver notre plein pouvoir d'achat? Nous vivons peut-être autant d'années à la retraite que nous en avons vécu sur le marché du travail. Que pourrions-nous acheter avec notre rente dans 20 ans ou 30 ans d'ici? C'est sérieux. Il faut s'occuper de nos affaires.